

Présentation de la comptabilité analytique de la DGFIP

Plan

1. Les objectifs de la comptabilité analytique
2. Méthodologie mise en œuvre pour analyser et répartir les dépenses et les coûts

Les objectifs de la comptabilité analytique

- **Répondre aux exigences de la LOLF:**

Passage d'une culture de moyens à une culture de résultats ;

Compléter l'information du Parlement dans le cadre des annexes au projet de loi de finances (PAP) et au projet de loi de règlement (RAP) : élaboration des volets JPE et CAC, en prévision et en exécution ;

Mesurer la performance au sein du programme et des actions : calcul de divers indicateurs mesurant l'efficacité de la DGFIP (taux d'intervention, taux d'évolution de la productivité globale de la DGFIP) ;

- **Avoir une information détaillée sur nos coûts :**

Avoir une information plus fine que l'action : déterminer le coût des activités et des processus de la DGFIP, au niveau de chacune des structures ;

Procéder à la facturation des services rendus par la DGFIP ;

Réaliser des études ponctuelles internes à la DGFIP ;

Répondre aux questions des Parlementaires et des différents corps d'inspection (Cour des comptes, IGF...).

Exemple de reporting externe : la CAC dans les documents budgétaires

Exemple : RAP 2010

COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE

Intitulé de l'action	Exécution 2010 Coûts directs	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2010 Coûts complets	Écart à l'exécution 2009 Coûts complets
		au sein du programme	entre programmes		
Fiscalité des grandes entreprises	70 833 397	+14 591 909	+3 874 767	89 300 073	-240 355
Fiscalité des PME	2 044 109 213	+597 957 798	+114 473 922	2 756 540 933	-24 759 204
Fiscalité des particuliers et fiscalité directe locale	1 939 901 369	+733 188 830	+108 903 241	2 781 993 440	-15 227 956
Fiscalité des marchandises et des moyens de transport	50 428 990	0	+20 980 793	71 409 773	+2 487 421
Gestion financière de l'État hors fiscalité	621 199 024	+190 101 174	+42 515 207	853 815 405	+73 349 362
Gestion des pensions	66 054 129	+10 804 216	+9 557 846	86 416 191	-8 755 819
Gestion financière du secteur public local hors fiscalité	1 399 360 005	+529 636 724	+63 837 317	1 992 834 046	-16 186 461
Gestion des fonds déposés	74 388 440	+27 052 976	+4 350 121	105 791 537	-1 844 174
Soutien	2 134 026 126	-2 103 333 627	-911 716	29 780 783	-41 752 020
Total	8 400 300 688	0	+387 681 488	8 787 882 181	-32 928 208

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	-387 681 488
Conduite et pilotage des politiques économique et financière (Mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines »)	-290 027 759
Facilitation et sécurisation des échanges (Mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines »)	-18 169 737
Stratégie économique et fiscale (Mission « Économie »)	+912 939
Entretien des bâtiments de l'État (Mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines »)	-34 380 273
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local : expérimentations Chorus (Mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines »)	-25 916 658

Exemple de reporting externe : la performance dans les documents budgétaires

Exemple : PAP 2012

INDICATEUR 5.1 : Taux d'intervention sur les recettes et les dépenses

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2009 Réalisation	2010 Réalisation	2011 Prévision PAP 2011	2011 Prévision actualisée	2012 Prévision	2013 Cible
Taux d'intervention sur l'impôt (DGFIP)	%	1,06	1,04	1,01	1,01	0,98	0,93
Taux d'intervention sur les dépenses de l'Etat	%	0,09	0,09	0,09	0,09	0,08	0,08
Taux d'intervention sur les dépenses du secteur public local	%	0,15	0,14*	0,14	0,14	0,13	0,13

La comptabilité analytique à la DGFiP

La méthodologie

Deux types de dépenses

- **Dépenses de personnel (titre II) :**

6 974 M€ en dépenses 2010 (82 % de la dépense)

- **Dépenses de hors-titre-II :**

Dépenses de fonctionnement : 1 337 M€ en dépenses 2010 (16 % des dépenses)

Dépenses d'investissement : 150 M€ (1,8 % des dépenses)

Dépenses d'intervention : 0,6 M€.

source : CP consommés, RAP 2010

Le hors TII se répartit à 90 % fonctionnement et 10% investissement

- **Ces deux types de dépenses sont traités de manière différenciée dans la comptabilité analytique**

Les dépenses de personnel (titre II)

- **Répartition des effectifs de la DGFIP :**

Enquête effectifs :

- Les effectifs sont répartis sur une centaine d'activités ;
- Les activités sont reliées à des sous-actions ;
- Les effectifs sont ensuite consolidés par activités et par type de structures ;

Enquête « cartographie » :

- Les responsables de structure indiquent la répartition de leur temps de travail entre:
les métiers (assiette, contrôle, contentieux, recouvrement, poursuites),
les impôts (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, taxes foncières...).

- **Valorisation des effectifs :**

par un coût réel issu de l'infocentre budgétaire ATLAS,

Les autres dépenses (hors-titre-II)

- **On distingue deux types de dépenses :**

celles affectées directement ;
celles réparties selon une clé de répartition.

- **Les dépenses affectées directement à une action :**

- Soit parce qu'elles correspondent à une structure spécialisée, soit en raison de la nature de la dépense ;
 - Exemples : les dépenses de la TGAP sont imputées sur l'action 07 « Gestion financière du SPL, hors fiscalité » ; les dépenses de la DGE sont rattachées à l'action 01.

- **Les dépenses réparties selon une clé spécifique :**

Les dépenses dont le fait générateur direct est lié à l'accomplissement d'une mission particulière :

- Exemples : affranchissement, imprimés...
- Une clé est tirée de données métiers.

Les dépenses induites par la présence des agents sur un poste de travail :

- Exemples: les achats de micro-ordinateurs, les achats de mobiliers ou de fournitures...
- Elles sont réparties au prorata des effectifs affectés sur les missions.

Ventilation de l'action soutien sur les autres actions

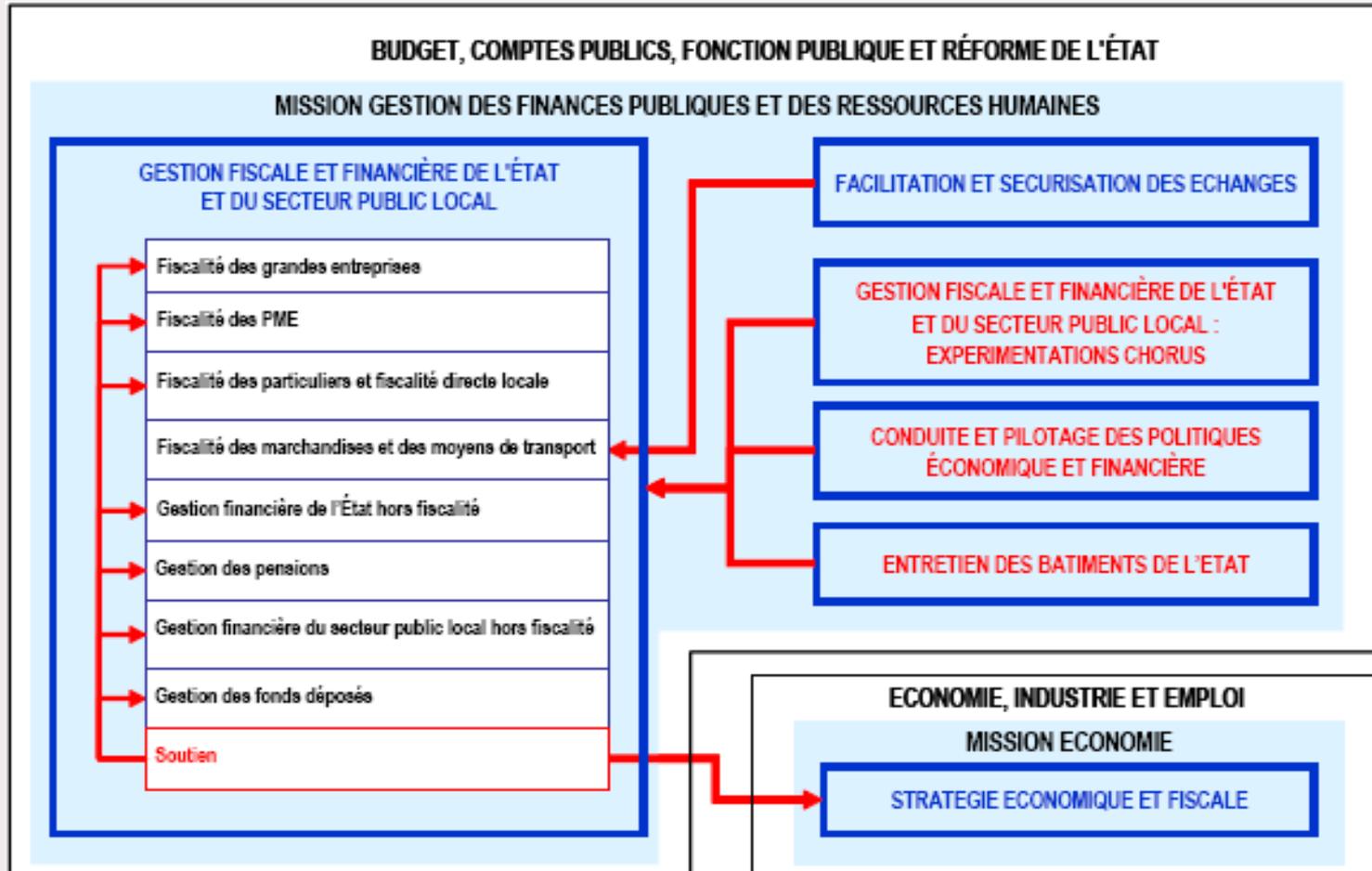
- **Cette action comprend des fonctions transversales (pilotage, logistique, ressources humaines...)**
- **Elle ne répond pas directement à une politique publique :**
Elle ne fait que concourir à la réalisation des autres missions ;
Leur coût doit donc être imputé sur les actions « métier » (01 à 09);
Afin d'en établir le coût complet.
- **Elle est ventilée sur les autres actions (01 à 09) au prorata des ETPT respectifs.**

Déversement des programmes support externes

- **Une quote-part du coût des fonctions transverses des ministères économique et financier (SG, DAJ...) est prise en compte dans les coûts de la DGFIP :**
 - programme 218 « Conduite et pilotage des politiques économique et financière »
 - et programme 309 « Entretien des bâtiments de l'Etat ».
- **Ces coûts sont reventilés sur les différentes actions (01 à 09) du programme 156 au prorata des ETPT.**
- **La reventilation du soutien interne et externe permet d'obtenir la dépense complète par action.**

2. Méthodologie mise en œuvre pour analyser et répartir les dépenses et les coûts

cartographie des déversements analytiques du programme 156



Les coûts complets par action

- **Ils sont fondés sur les charges issues de la comptabilité générale.**
- **Ces charges comprennent les titres 2, 3 et 6 uniquement.**
- **Les charges sont de deux natures :**
 - les charges décaissées (dépenses)
corrigées des opérations de rattachement à l'exercice auquel elles se rapportent (charges calculées et charges constatées d'avance), hors titre 5 (dépenses d'investissement) ;
 - les charges calculées ou d'inventaire (amortissements et provisions) qui se substituent au titre 5.
- **Ces charges sont réparties sur l'ensemble des actions.**
- **Les coûts complets sont obtenus après le déversement de l'action soutien (interne et externe) sur les autres actions.**

Les indicateurs d'efficience

Les engagements de la DGFIP vis-à-vis du Parlement

- **Maîtriser les coûts de gestion**

- **A travers 3 indicateurs :**

Taux d'intervention sur l'impôt

Taux d'intervention sur les dépenses :

- taux d'intervention sur les dépenses de l'Etat
- taux d'intervention sur les dépenses du secteur public local

Taux annuel d'évolution de la productivité globale de la DGFIP

Les taux d'intervention

- **Rapportent le coût de gestion d'une mission aux masses financières gérées dans le cadre de cette mission.**
- **Exemple: le taux d'intervention sur l'impôt**

correspond au coût complet de gestion de l'impôt divisé par le montant des impôts recouverts (recettes brutes) ;

se décline pour chaque impôt (impôt sur le revenu, sur les sociétés...);

en 2010, ce taux est de 1,04 % (ce qui signifie qu'il faut dépenser 1,04 euros pour récolter 100 euros d'impôts).

Source : PAP 2012

Le taux annuel d'évolution de la productivité globale de la DGFIP

- **Il est évalué sur la base de volumes d'activités représentatifs, mis en rapport avec le nombre d'agents travaillant sur les missions concernées (recouvrement de l'impôt, dépenses de l'Etat, dépenses du SPL...)**

L'utilisation pour les facturations



Les facturations

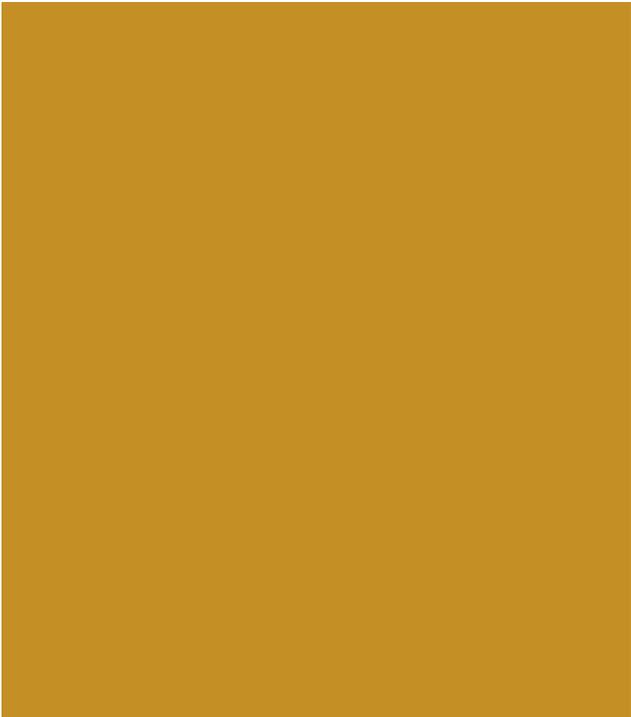
- **La DGFIP rend des services payants à d'autres administrations ou à divers organismes publics, notamment :**

Services rendus à la caisse des dépôts et consignations (CDC) : services bancaires pour des professions ayant l'obligation de déposer leurs fonds auprès de la CDC (notaires, mandataires judiciaires) ;

Versement des retraites complémentaires de la fonction publique pour le compte de l'Etablissement de la Retraite Additionnelle de la Fonction publique (ERAFP)

Fabrication et édition de bulletins de paye

- **Ce coût, qui correspond à un coût de process, est établi annuellement sur la base des éléments issus de la comptabilité analytique de l'année écoulée.**
- **Il peut prendre différentes formes : coût complet, coût marginal, dépenses complètes...**



Merci pour votre attention

Questions

